



ADDENDUM PARTICULIERS

Principales conditions tarifaires applicables aux particuliers en vigueur au 01/04/2026.
Modifications applicables à compter du 29/04/2026.

Tarif en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/04/2026 pour tenir compte des modifications liées à la commercialisation d'une nouvelle offre EKO à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'offre Eko by CA actuelle à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services, abonnements Essentiel, Premium et Prestige, et l'ajout d'une nouvelle carte virtuelle.

Le logo  indique que ce produit ou service est nouveau.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte	16€/AN	
- Mastercard à autorisation systématique	37€/AN	
- Eko Mastercard	36€/AN	
- Carte MasterCard Mozaïc Black (avec contrôle de solde)		
10 à 17 ans :	Gratuit	
18 à 24 ans :	36€/AN	
- Carte de paiement Majeur Protégé	31€/AN	
- Mastercard Standard à contrôle de solde	47€/AN	
- Visa Classic à contrôle de solde	47€/AN	
- Gold Mastercard à contrôle de solde	144€/AN	
- Visa Premier à contrôle de solde	144€/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Standard Mastercard	47€/AN	45€/AN
- Visa Classic	47€/AN	45€/AN
- Gold Mastercard	144€/AN	144€/AN
- Visa Premier	144€/AN	144€/AN
- World Elite Mastercard		330€/AN
- Visa Infinite		330€/AN



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIES DE CARTE

Carte de paiement

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	Gratuit	

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence ¹ Caisse Régionale (LSA CR)	Gratuit
---	---------

Cartes qui ne sont plus commercialisées	Débit immédiat	Débit différé
Standard Mastercard Cart'LIB	43€ /AN	42€ /AN
Gold Mastercard Cart'LIB	135€ /AN	133€ /AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter	24€/AN	



Bon à savoir !

Le logo))) indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

¹ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.



Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Abonnement Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel


Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (préciser nom commercial si autre).

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : illimité

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte) 

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro² dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro² ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

30€ / MOIS

dont 4.50€
correspondants
aux cotisations
d'assurance.

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

Abonnement Prestige (suite)

Paiement par carte ⁴

En euro² ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium⁵

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Mon Sécuricoffre + 

50 Go

30€ / MOIS

dont 4.50€
correspondants aux
cotisations
d'assurance.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

³ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.

⁴ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

⁵ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Les abonnements Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus)
Cf. page 17 de la plaquette tarifaire

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)	Part des cotisations d'assurance
Abonnement Essentiel	3€ / mois	6€ / mois	1€
Abonnement Premium	5€ / mois	9€ / mois	4,50€
Abonnement Prestige	30€ / mois		4,50€

Abonnement Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel


Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (préciser nom commercial si autre)

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 1 / an.

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte) 

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement non SEPA : 2 virements / an²

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA³

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an.

15,50 €/MOIS

dont 4,50€
correspondants
aux cotisations
d'assurance

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

³ Sauf gratuité imposée par la loi.

Abonnement Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro² dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro² ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : illimité

Paiement par carte¹

En euro⁵ dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : illimité


Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium⁵

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre + 

5 Go

15,50 €/MOIS

dont 4.50€ correspondants aux cotisations d'assurance.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

³ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.

⁵ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Abonnement Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (préciser nom commercial si autre).


Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 1 / an.

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Cartes internationales Visa » ou « Mastercard » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte) 

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

8,90€/MOIS

dont 1€
correspondant
aux cotisations
d'assurance.

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

Abonnement Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte ¹

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro ² dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement (1€ à partir du 4e retrait/mois)

Retrait d'espèces en euro ² ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement (1€ à partir du 4e retrait/mois)

Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale ³

Paielement par carte ¹

En devises dans ou hors pays de l'EEE

En euro ² dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus ⁴

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre + 

5 Go

8,90€ / MOIS

dont 1€ correspondant aux cotisations d'assurance.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Ou en devise équivalente : devise suédoise ou le roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

³ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.

⁴ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paiement par carte ¹	
En euro ² dans un pays de l'EEE	
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Paiement en euros ² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	GRATUIT
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	GRATUIT
Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ² ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois	1€/RETRAIT À PARTIR DU 4 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1€/MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Ou en devise équivalente : devise suédoise ou le roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

³ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.

⁴ Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Abonnement Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte ¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00 €/MOIS

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'Abonnement Eko by CA sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'Abonnement Eko by CA, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Document informatif à vocation non-publicitaire

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé, 26 quai de la Râpée, 75012 PARIS - RCS Paris - 775 665 615. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 008 015. N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie): FR234259_03BNXL